

gouvernement retarde à définir ses propres positions quant à la politique monétaire et financière, cela jette de plus en plus la confusion et l'inquiétude dans l'esprit des gens. Par conséquent, bien que l'amendement n'expose pas les opinions que nous professons en qualité de socialistes,—et c'est un socialiste démocrate conscient du fait que notre société est malade qui parle en ce moment,—nous appuyons l'amendement: il vise un important secteur des problèmes qui se posent à l'heure actuelle.

Notre groupe a des idées socialistes. Qu'est-ce que le socialisme, pourrait-on demander? Le socialisme, comme idéologie, c'est la quête de la vérité dans tous les domaines, l'établissement de bonnes conditions de vie pour tous et le culte de la beauté, sous tous ses aspects, dans la création. Telle est la sorte de doctrine socialiste à laquelle nous croyons.

Et que dire des aspects économiques de notre philosophie socialiste? Je le répète, pour nous, cet amendement ne traite qu'un aspect du problème. Il faut le rattacher aux autres facettes du problème, si nous voulons prendre des mesures propres à remédier au chômage actuel. Nous sommes pour une planification générale. Il faut une planification globale. Il faut un principe directeur; il faut la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, entre le patronat et les syndicats. Mais pour arriver à ce résultat, pour le rendre possible, le présent gouvernement se doit, en tant que gouvernement fédéral, de battre la marche dans ce domaine.

J'ai dit que nous vivons dans une société malade. A lire les journaux et beaucoup de la correspondance que je reçois, à écouter les discussions ici, je me rends de plus en plus compte que l'économie de notre société se porte très mal.

En face de nous, monsieur l'Orateur, un gouvernement vise à administrer un conservatisme édulcoré. Dans l'opposition officielle, un groupe de messieurs on ne peut mieux intentionnés préconise un libéralisme latitudinaire. Enfin d'autres croient en un socialisme sans exploitation de l'individu.

**Une voix:** Sénile.

**M. Herridge:** Voilà qui indique ce que pensent certains députés et qui illustre leurs préoccupations. Cela illustre aussi, jusqu'à un certain point, la confusion qui existe chez le public à l'heure actuelle.

Monsieur l'Orateur, j'ai dit que nous étions des socialistes démocrates. Nous croyons à la démocratie économique,—je parle toujours de l'amendement,—et il ne peut qu'être à propos que j'explique ce que j'entends par cela. Parfois, on se trompe sur nous. Le public n'est pas toujours bien renseigné sur ce que nous disons à la Chambre et dans le pays. Je le répète, nous croyons en une démocratie

[M. Herridge.]

économique. Nous sommes des sociaux-démocrates. Le socialisme cherche à remplacer le capitalisme par un régime où l'intérêt public l'emporterait sur l'intérêt particulier. J'ai dit que l'intérêt public l'emporterait, ce qui n'exclut pas le particulier des bénéficiaires. Les buts immédiats d'un programme socialiste en matière d'économie sont le plein emploi, une production accrue, un niveau de vie croissant, la sécurité sociale et une juste répartition des revenus et de la propriété. Qui peut trouver à redire à ces buts? Personne, certes. Je vois même un honorable vis-à-vis qui semble montrer qu'il ne diffère pas d'opinion là-dessus.

Pour parvenir à ces fins, il importe de planifier la production pour le plus grand bien de l'ensemble de la population. Pareille planification est incompatible avec la concentration de la puissance économique dans les mains de quelques-uns. Elle exige une régie efficace de l'économie par la démocratie. Le socialisme démocratique, je tiens à le souligner, fait un vif contraste avec la planification capitaliste dont nous souffrons dans une certaine mesure aujourd'hui, en ce qui concerne les grandes entreprises, et avec la planification totalitaire sous toutes ses formes, qui toutes deux empêchent le public de diriger la production et d'en répartir équitablement les bénéficiaires.

La planification socialiste peut être mise en œuvre de diverses façons. C'est d'après la structure d'un pays qu'on doit fixer la proportion de la propriété publique et les formes de la planification qui s'y appliquera.

La propriété publique peut se faire par la nationalisation des entreprises privées existantes dans les domaines fédéral, provincial et municipal et par la propriété collective sur une grande échelle. Comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises, il existe de vastes possibilités pour ce que nous pourrions appeler l'entreprise privée légitime.

**M. McGee:** L'honorable député nous dirait-il quel document il lit en ce moment?

**M. Herridge:** Il s'agit à la vérité d'un document très sérieux. Je donne lecture d'un document qui renferme les principes fondamentaux du socialisme. J'en lis des extraits seulement.

**M. Hornar (Acadia):** L'honorable député me permet-il une autre question?

**M. Herridge:** Ce document est l'œuvre de plusieurs personnes. A cet égard, il diffère de la politique du parti conservateur-progressiste ou de la politique du parti libéral. Ce document a été rédigé à la suite de l'envoi d'une circulaire à tous les clubs PSD du Canada où ces programmes ont été débattus. Ces programmes ont ensuite été soumis aux congrès provinciaux, puis au congrès national et on